

**SEMINAIRE
VULNERABILITE CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES
MAJEURS**
Maison de la Culture Rachid MIMOUNI – Boumerdès - 23 et 24 Mai 2012


**Rôle de la gouvernance territoriale
dans le système de prévention des
risques majeurs et de gestion des
catastrophes en Algérie**

Djida BOUNAZEF

Djida.bounazef@gmail.com

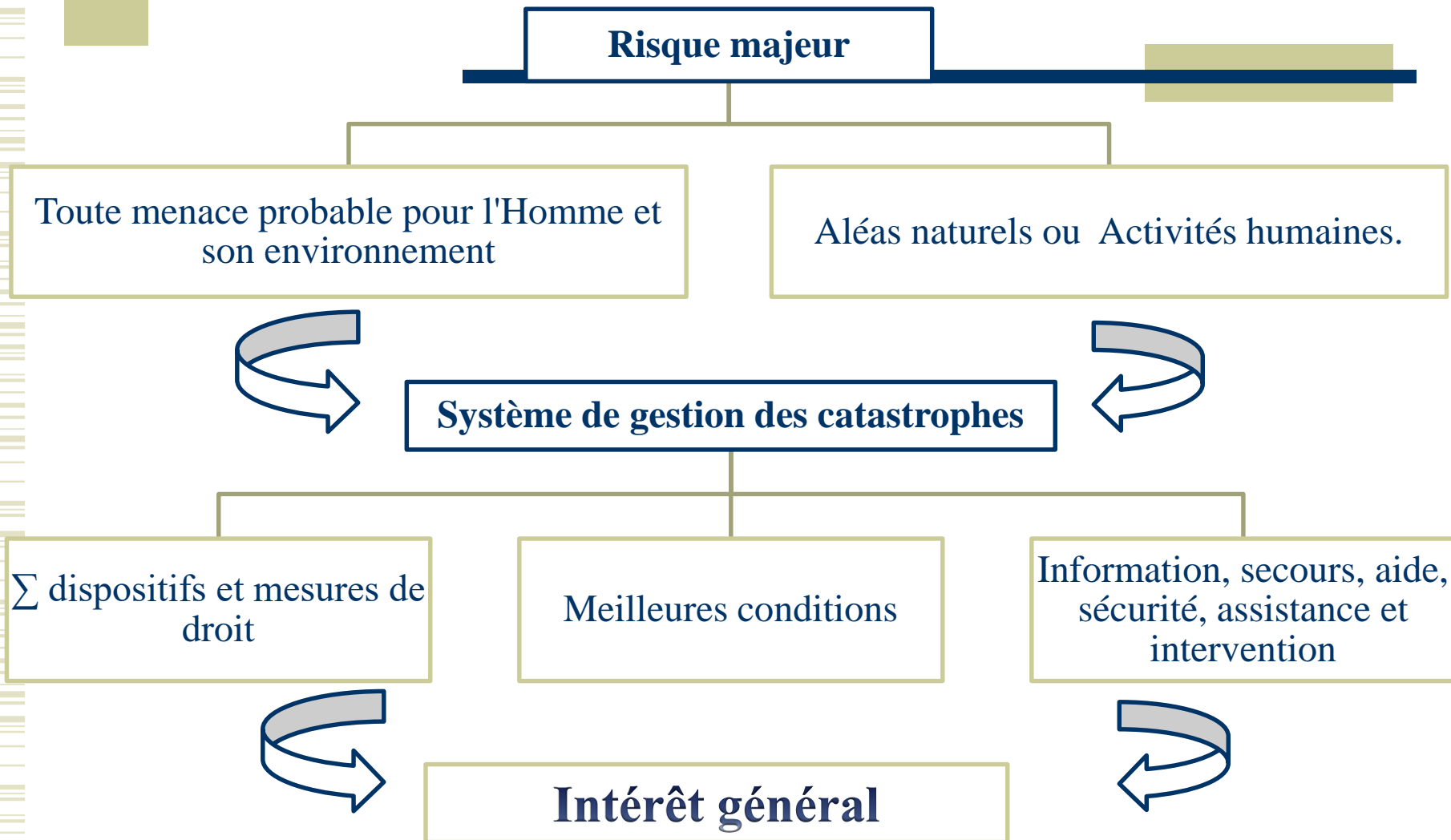
Introduction



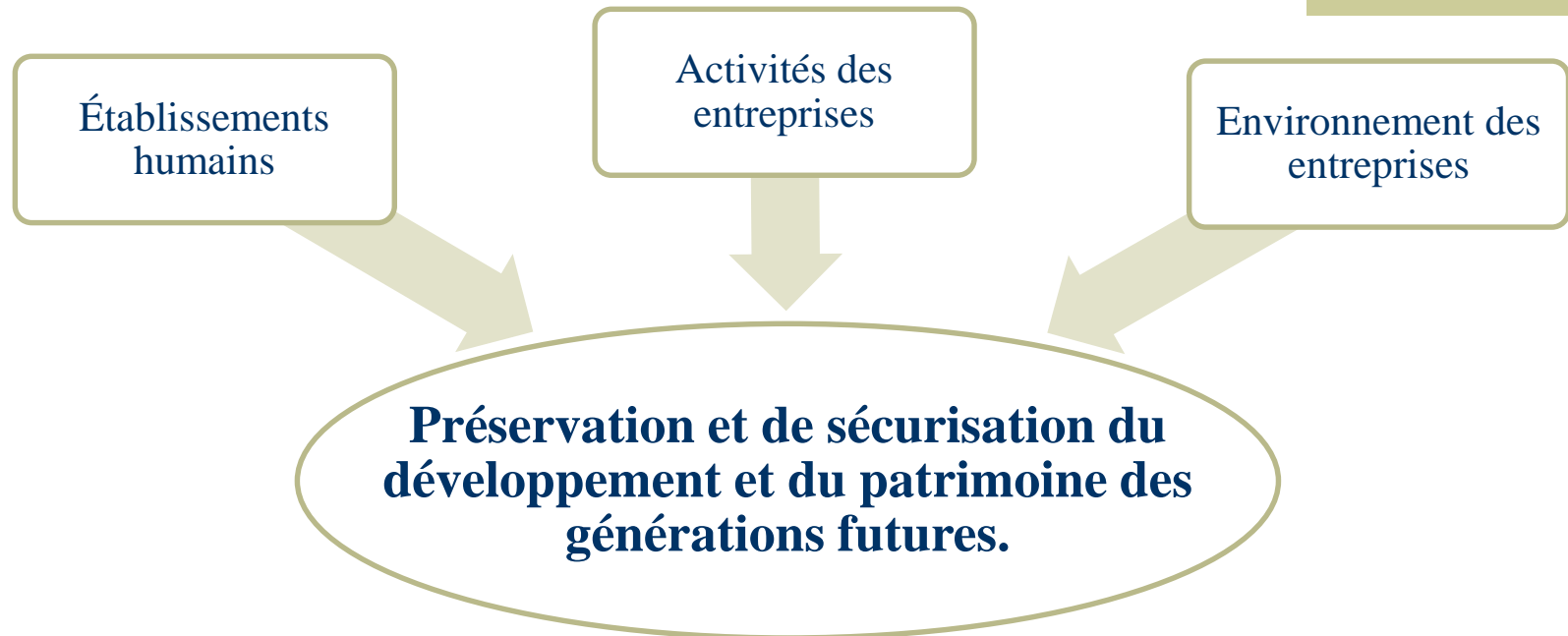


◆ Présentation du système de
prévention des risques majeurs
et de gestion des catastrophes en
Algérie

Définitions des concepts



Objectifs du système de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes



Prise en charge adaptée de tout type de catastrophe

Amélioration de la connaissance et surveillance des risques

Prise en compte des risques dans l'utilisation des sols et dans la construction

Fondements inscrivant les entreprises dans un développement durable

Principe de précaution et de prudence

Principe de concomitance (qui coïncident dans le temps)

Principe d'action préventive et de correction par priorité à la source

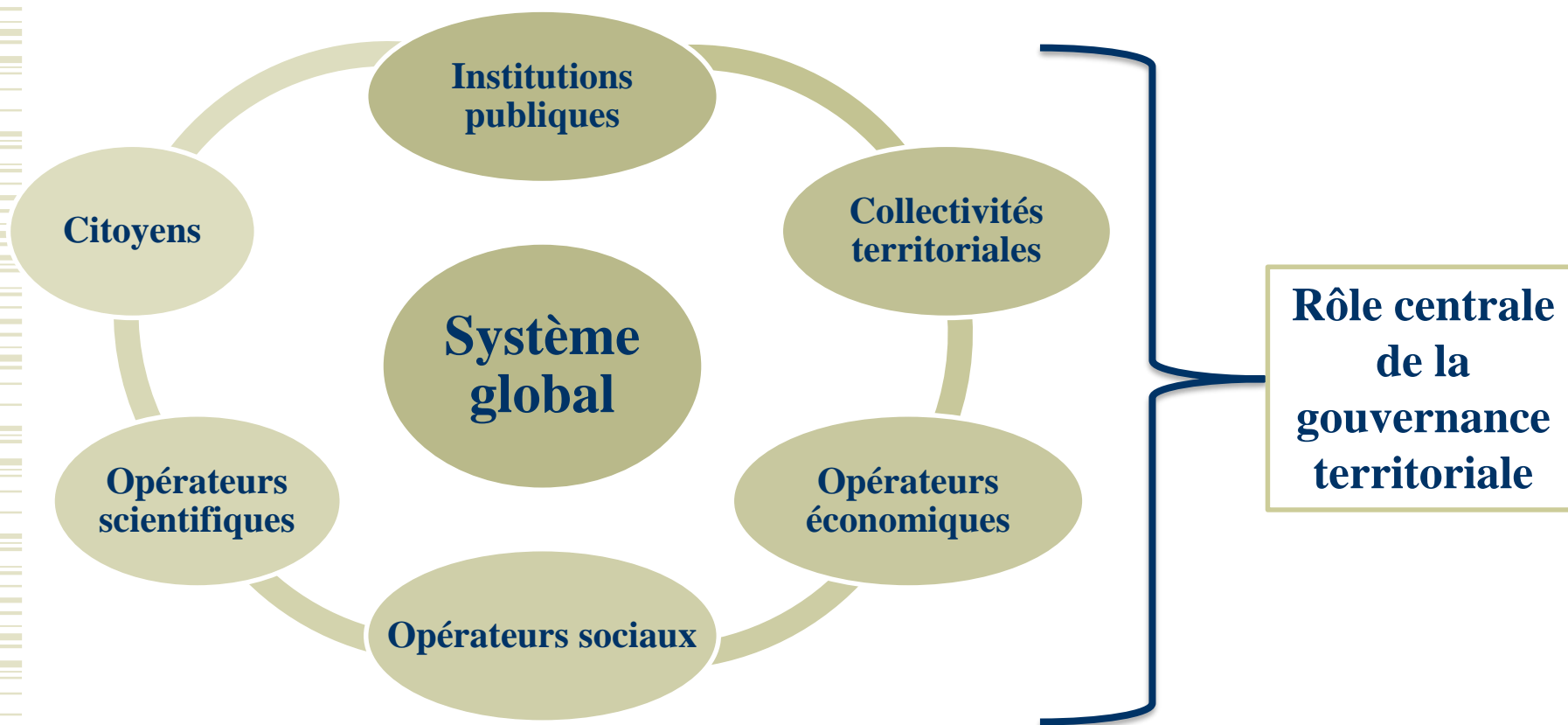
Principe de participation

Principe d'intégration des techniques nouvelles

Champ d'application du système de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable



L'état comme initiateur et conducteur du système de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes





◆ Présentation de la gouvernance territoriale

Définition des concepts (1/2)

Gouvernance territoriale ou locale (UNCDF)

- La gouvernance locale consiste en un ensemble d'institutions, de mécanismes et de processus qui permettent aux citoyens et aux groupements de citoyens d'exprimer leurs intérêts et leurs besoins, de régler leurs différends et d'exercer leurs droits et obligations à l'échelon local.

Participation citoyenne

Partenariats entre les acteurs

Compétence transdisciplinaire des acteurs

Sources d'information multiples

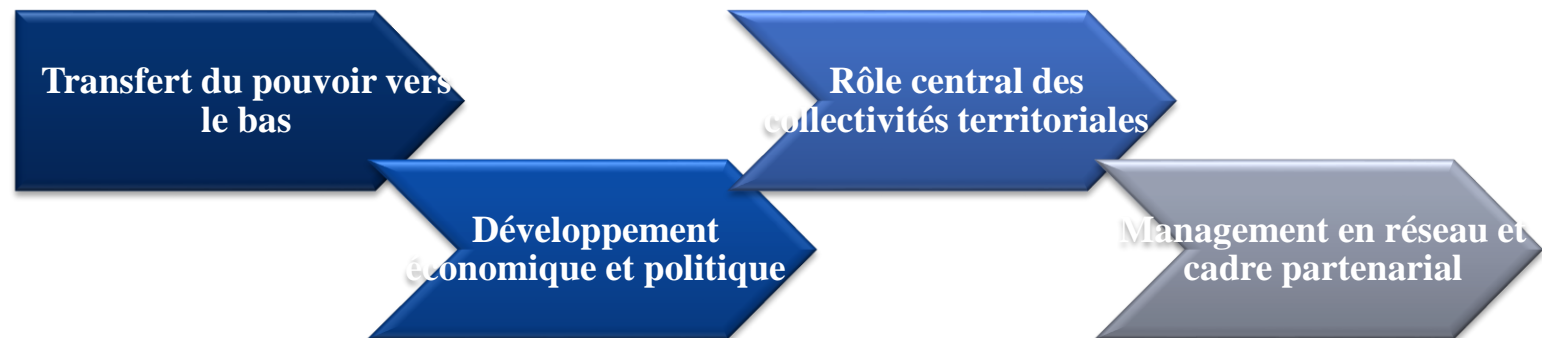
Favorise le développement des populations

Aménagement du territoire

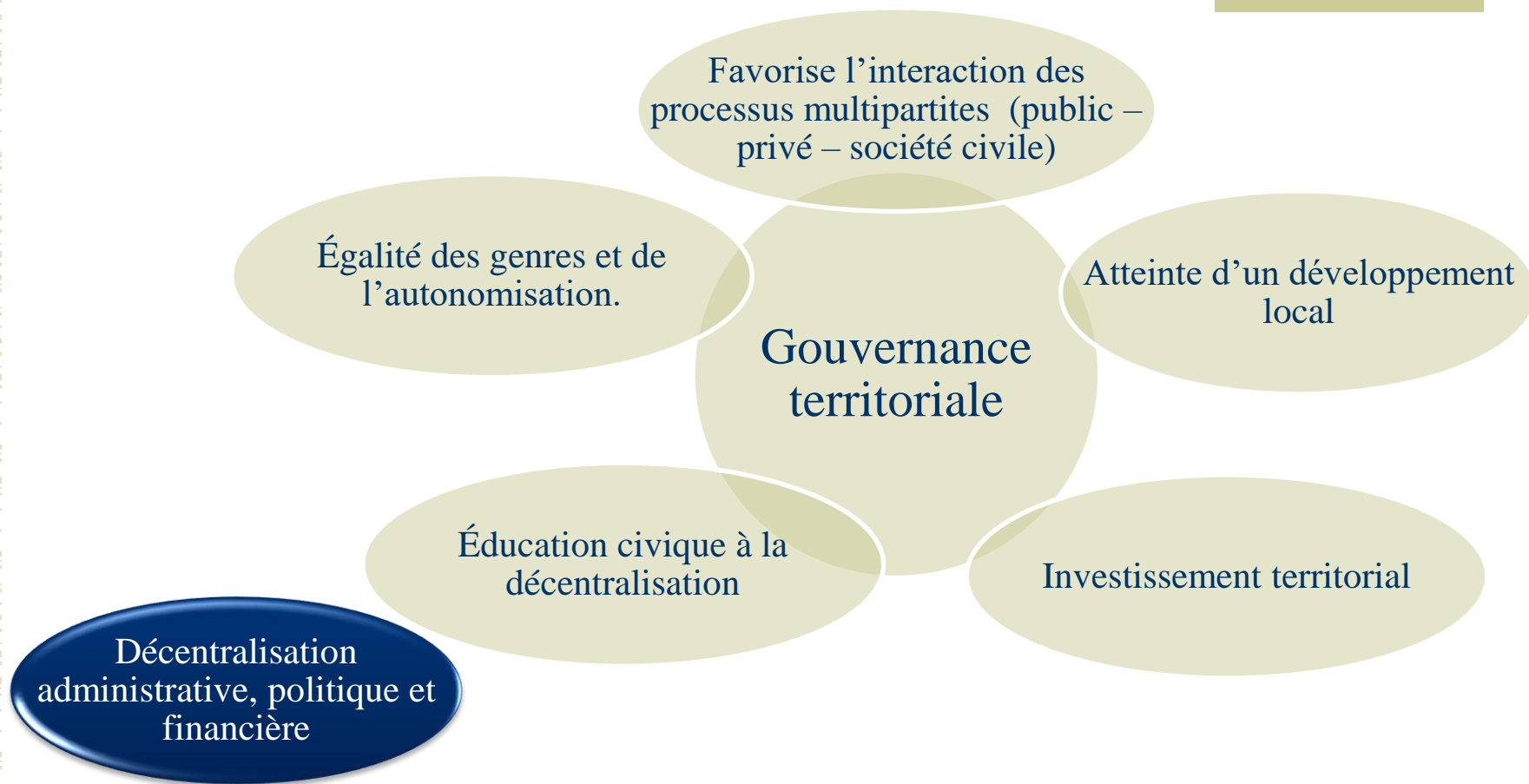
Définition des concepts (2/2)


Gouvernance territoriale ou locale (PNUD)

La gouvernance locale vise à transférer le pouvoir aux populations locales en vue de réaliser un développement économique et politique qui soit mené par les populations elles-mêmes et qui met l'accent sur la réduction de la pauvreté. Ce concept implique le transfert vertical de responsabilités et de ressources du gouvernement central aux collectivités territoriales, ainsi que le développement de réseaux horizontaux entre ces collectivités et les acteurs non étatiques.



Finalité de la gouvernance territoriale





◆ Apport de la gouvernance territoriale dans la prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes

Rôle stratégique des collectivités locales dans la valorisation de la décentralisation administrative (1/2)

Prévention des risques

Accès égal et permanent à toute information relative aux risques majeurs

Dispositifs de sécurisation stratégiques

Dispositifs de prévention contre les risques majeurs

Enseignement des risques majeurs dans tous les cycles d'enseignement

Infrastructures routières et autoroutières

Système national de veille

Système local d'alerte

Prescriptions particulières à chaque risque majeur

Liaisons stratégiques et des télécommunications

Vulnérabilité des régions

Programmes locaux de simulation

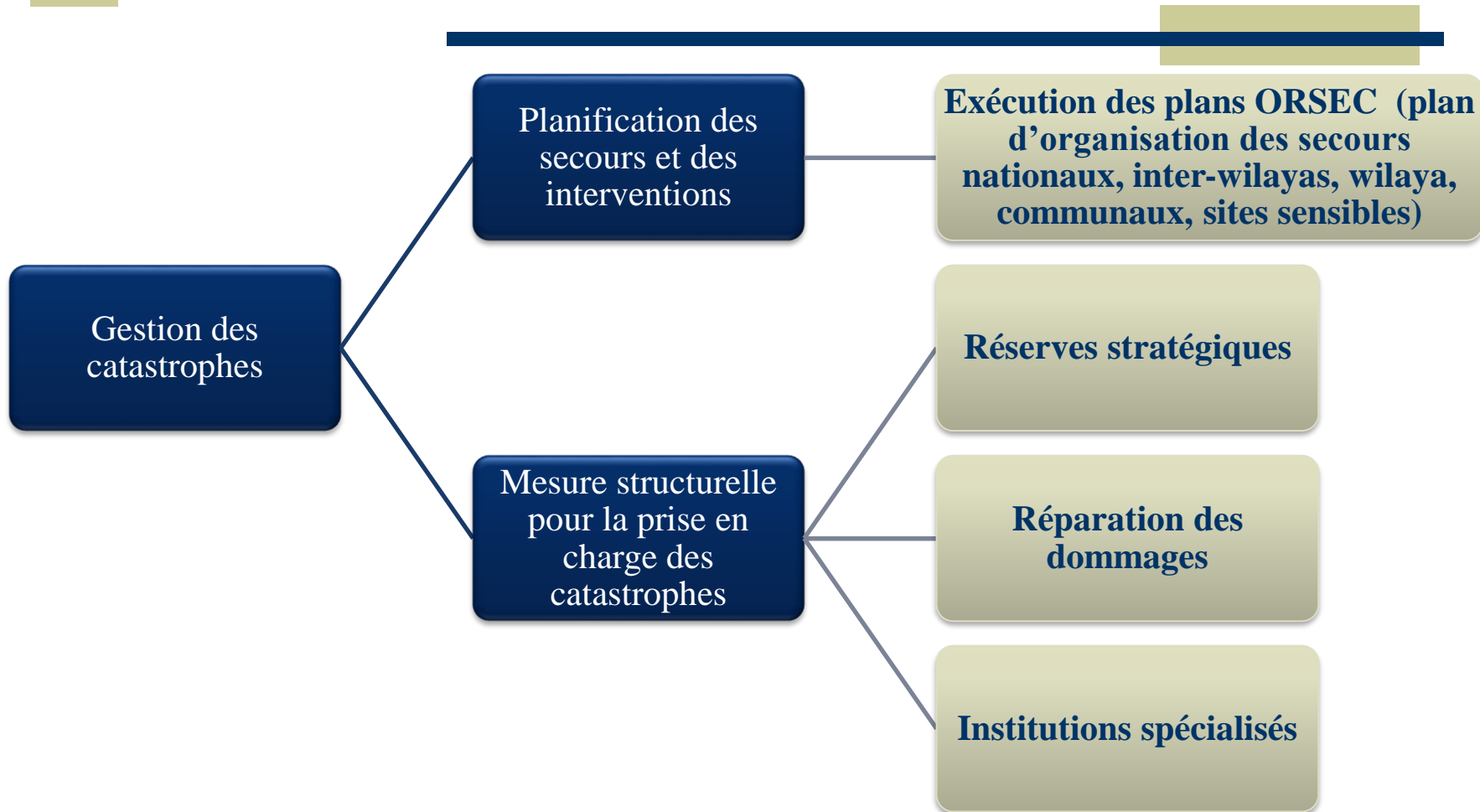
Infrastructures et bâtiments à valeur stratégique

Système d'évaluation des aléas

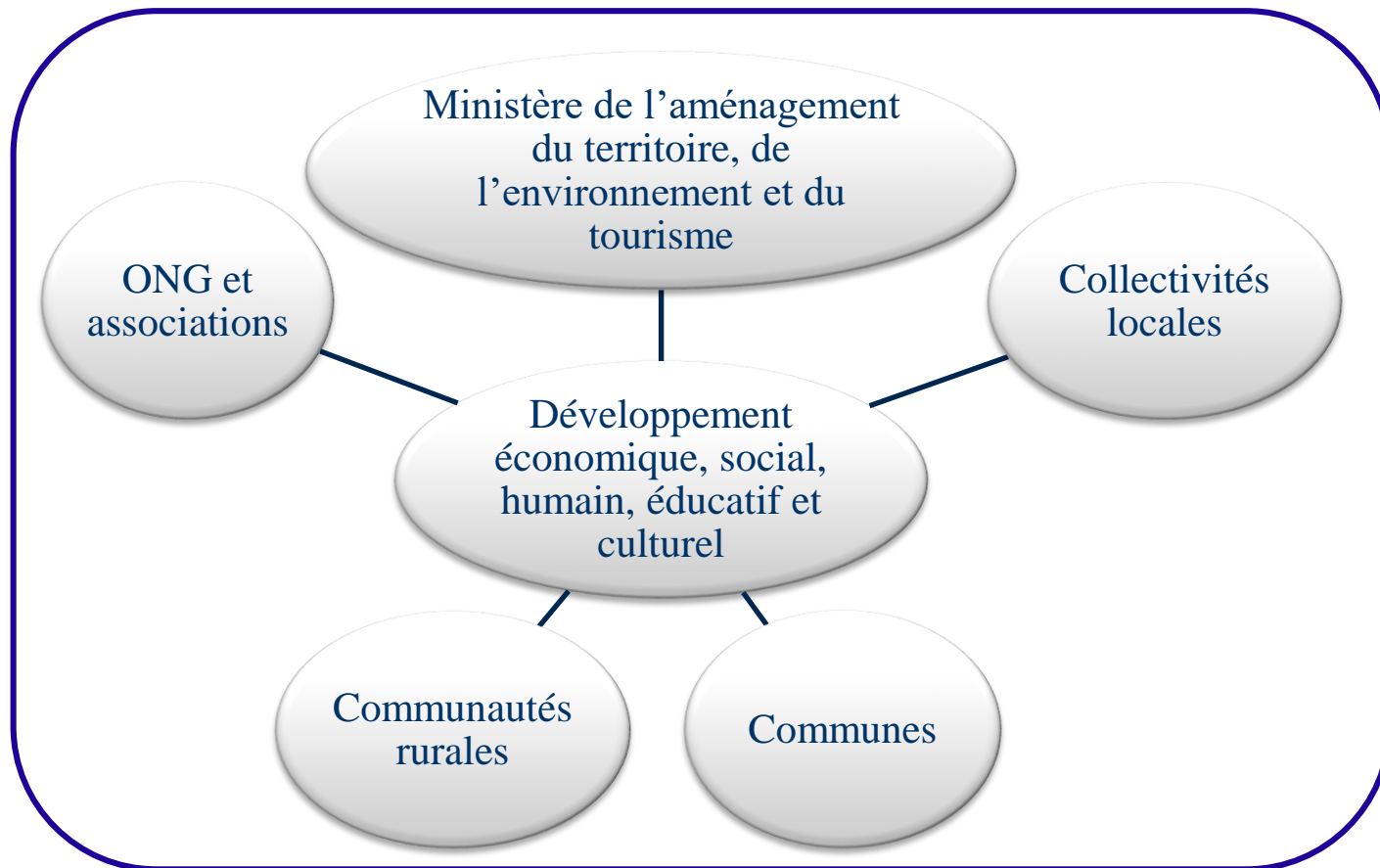
Système national d'assurance pour les risques assurables

Système de la vulnérabilité vis-à-vis de la construction et de l'aménagement

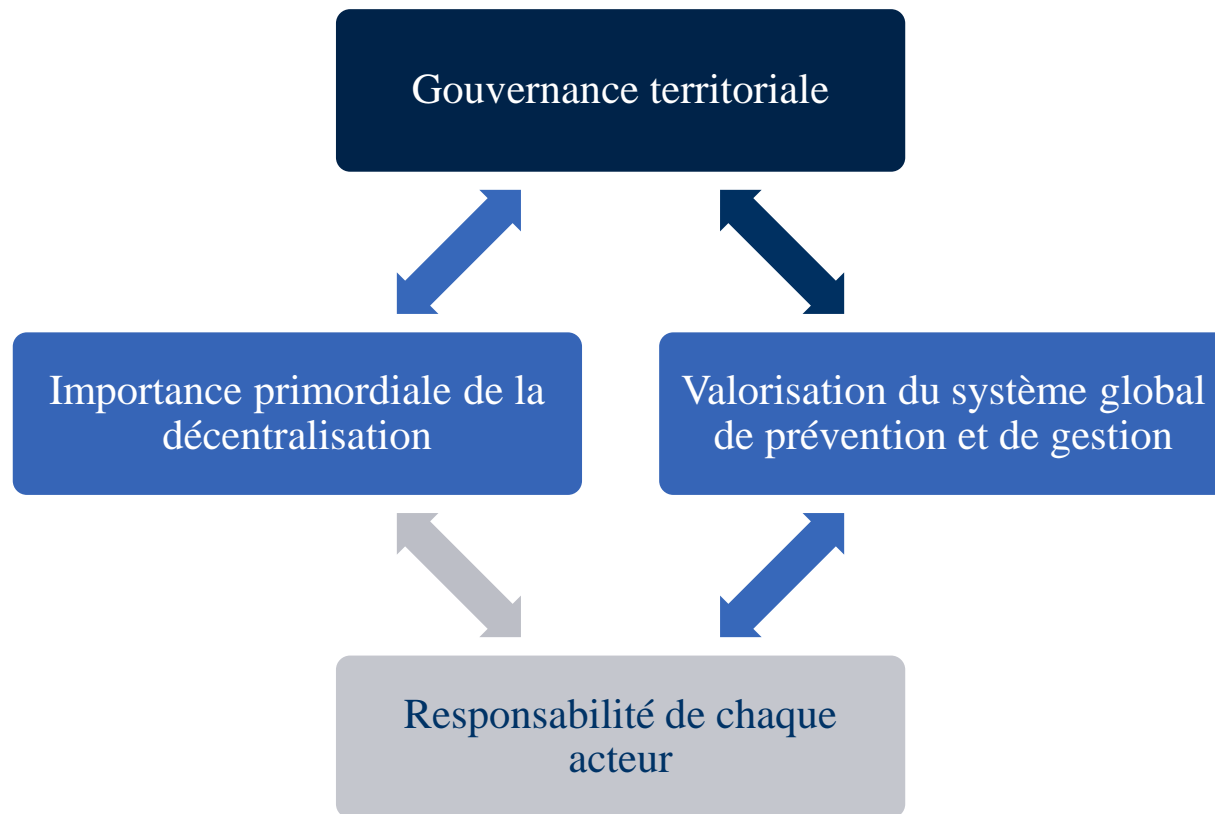
Rôle stratégique des collectivités locales dans la valorisation de la décentralisation administrative (2/2)



Interaction des parties prenantes du système de prévention des risques majeurs et de la gestion des catastrophes



Conclusion



Merci à tous

- ◆ Ensemble pour un meilleur monde

